

LA VILLE DE QUIBERON RECRUTE

Un(e) animateur(trice) d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement et périscolaire (remplacement d'un congé maternité du 4 octobre 2018 au 23 janvier 2019 poste à temps complet

Sous l'autorité de la responsable du service Enfance ou de son adjointe :

Vous devrez :

- concevoir, proposer, mettre en œuvre des activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service ;
- participer à l'encadrement des enfants et des jeunes pendant les temps périscolaires et extrascolaires et la pause méridienne ;
- connaître la réglementation de l'accueil des enfants et des jeunes ;
- savoir élaborer un projet d'animation.

Votre profil :

- autonome et rigoureux dans l'organisation du travail ;
- bonne maîtrise des outils liés aux nouvelles technologies ;
- expérience appréciée dans un poste similaire ;
- être **titulaire obligatoirement** du BAFA minimum.

Conditions d'exercice :

- horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des obligations du service public ;
- grande disponibilité (**congés hors vacances scolaires**) ;
- respect des obligations de discrétion et de confidentialité.

Rémunération : Statutaire

Pour tout renseignement, veuillez contacter, M. Jean-Philippe Le Marc, responsable du Pôle Jeunesse, Education, Sport et Vie Associative par courriel à l'adresse suivante : pjesva@ville-quiberon.fr

Candidature à adresser à l'attention de M. le maire :

- par courriel à l'adresse suivante : quiberon@ville-quiberon.fr ;
- par voie postale à l'adresse suivante : Hôtel de Ville – 7 rue de Verdun – 56170 Quiberon.

Lettre de motivation manuscrite + curriculum vitae + diplôme(s).